



## CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

(Article L.6353-1 du Code du travail)



Entre les soussignés :

- 1) Profiler Connexion, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité (demande en cours), auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)

Et

- 2) .....  
Thérapeute spécialisé en .....  
dont le numéro de SIRET est.....

Est conclue la convention suivante, en application des dispositions du Livre III de la Sixième partie du Code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue.

### Article 1<sup>er</sup> : Objet de la convention

L'organisme de formation Profiler Connexion organisera l'action de formation suivante :

- Intitulé du stage : **Formation des coachs et profilers : l'attachement, pilier de la vie et l'Enneagramme pour l'accompagnement des couples**
- Programme et méthodes : joints en annexe 1.
- Type d'action de formation (article L.6313-1 du Code du travail): formation 100 % online sur le site [www.profilerconnexion.com](http://www.profilerconnexion.com)
- Dates : Online toute l'année
- Durée : au rythme de l'apprenant
- Lieu : online avec des supervisions possible au siège de Profiler Connexion ou online

### Article 2 : Effectif formé

- Pas de limite. Chacun avancera à son rythme et validera les deux tests demandés online afin d'être certifié. En cas d'échec, il lui sera proposé une ou plusieurs supervisions. Il pourra retenter les tests autant de fois que nécessaire.

### **Article 3 : Dispositions financières**

En contrepartie de cette action de formation, l'élève s'acquittera des coûts suivants :

Frais de formation : coût unitaire H.T 520 euros

Comprenant près de 20h de vidéos, 3 manuels, des fiches résumées, des questionnaires.

T.V.A. : 104 €

**TOTAL GENERAL 624 € TTC**

### **Article 4 : Modalités de règlement**

Le paiement sera réalisable online, avec envoi de la facture directement sur votre adresse email.

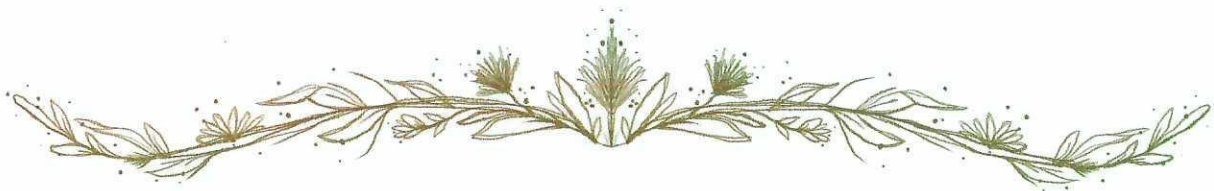
### **Article 5 : Dédit ou abandon**

En cas de difficultés en cours de formation, le contenu de la formation restera à disposition du stagiaire à tout moment et il pourra le reprendre à sa guise même plus tard.

Les sommes engagées ne pourront être remboursées sauf force majeure (relevant de la santé ou de questions familiales).

### **Article 6 : Différends éventuels**

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Tarascon sera seul compétent pour régler le litige.



Fait en double exemplaire, à.....le, .....

Pour l'organisme  
(nom et qualité du signataire)

Bénédicte-Fleur Bonaudo  
CEO Profiler Connexion

Pour le stagiaire  
(nom et qualité du signataire)



Profiler Connexion  
SASU, Tarascon RCS 953 163 482

Route du Férigoulas  
13 890 Mouriès